



COMITE NATIONAL DU
SEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

DECRET D/2021/ 0039 /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

1 Charte de la Transition ;

2 la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de
l'administration publique;

3 Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise
de pouvoir par les forces de défense et de sécurité;

4 l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant
régulation des lois nationales, des conventions, traités et accords
internationaux en vigueur.

5 Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre,
du Gouvernement.

DECRETE

le 1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur
Mamadou Pethé DIALLO précédemment Représentant et Coordinateur Résident
des Nations Unies en Guinée-Bissau est nommé Ministre de la Santé et de l'Hygiène
publique.

le 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires,
prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal
officiel de la République.

Conakry, le 25 OCT 2021.....



Colonel Mamadi DOUMBOUYA